



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4979

Programmation financière complémentaire 2019 au titre du volet culture de la politique de la ville - Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant total de 60 500 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINI, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2019/4979 - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE  
2019 AU TITRE DU VOLET CULTURE DE LA POLITIQUE  
DE LA VILLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE  
FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS  
POUR UN MONTANT TOTAL DE 60 500 EUROS  
(DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le développement culturel constitue un axe important dans la mise en œuvre de la politique de la ville à Lyon, tant dans le cadre des projets de territoire pour les quartiers de la géographie prioritaire, que celui d'une approche thématique qu'il propose de mettre en valeur.

Par délibération n° 2019/4763 du 20 mai dernier, le Conseil municipal a approuvé l'attribution de subventions à diverses structures au titre du volet culture de la politique de la ville pour 2019.

Les actions relevant de cette programmation sont complémentaires aux engagements, dans le cadre de leurs missions de service public, des établissements, services, événements culturels signataires de la nouvelle charte de coopération culturelle Lyon Ville Durable, approuvée lors de la séance du Conseil municipal du 18 juillet 2017 et signée le 13 décembre 2017.

De manière à compléter la première délibération avec des dossiers dont l'instruction n'était pas achevée lors de la séance de mai 2019, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de répondre favorablement aux propositions de subventions qui figurent dans le tableau suivant :

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2019	Contrat de Ville LC 46096	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des affaires culturelles) LC 89064	Ligne de crédit "autres manifestations culturelles" (Evènements et Animations) LC 43985
Tout Lyon	LALCA - Local A Louer-Cie d'Architectures 6 rue des fantasques 69001 Lyon	<b>Hospitalité[s] 2019 :</b> Les territoires principalement impactés sont les cités sociales de Gerland et en particulier les Bains Douches, dans une moindre mesure les Pentès de la Croix Rousse et Verdun Suchet. Création d'œuvres plastiques et sonores dans l'espace public, cartographie de "l'habiter éclaté" de la Métropole, création de synergie entre acteurs, transformation de l'espace public.	<b>4 000 €</b>	4 000 €		
Tout Lyon	MJC de Neuville sur Saône Place du 8 mai 1945 69250 Neuville sur Saône	<b>Défilé 2020 de la Biennale de la Danse "Dansez Paysages" :</b> Ce projet est porté par la compagnie de cirque lyonnaise Virevolt et la MJC de Neuville. Il associe l'école de cirque de Ménival et les acteurs lyonnais des quartiers de Ménival, Gorge de Loup et Saint Rambert avec le Pôle 9, ainsi que ceux du Val de Saône. L'Ethiopien Girma Berta sera associé dans le cadre d'Africa 2020.	<b>11 500 €</b>	3 000 €	5 000 €	3 500 €
<b>Total tout Lyon</b>			<b>15 500 €</b>	<b>7 000 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>3 500 €</b>

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2019	Contrat de Ville LC 46096	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des affaires culturelles) LC 89064	Ligne de crédit "autres manifestations culturelles" (Evènements et Animations) LC 43985
3 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> arrds Guillotière	Compagnie Kadia Faraux 92 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne	<p><b>Défilé 2020 de la Biennale de la Danse : "Yenenga":</b> Ce projet est porté par la Compagnie Kadia Faraux et se développera principalement sur les quartiers de la Guillotière et avec des partenaires des Pentès de la Croix Rouse, mais aussi de Saint Priest et Rillieux La Pape. Les artistes africains associés dans le cadre d'Africa 2020 sont Abou et Karim Konaté du Burkina Faso.</p>	<b>11 500 €</b>	3 500 €	5 000 €	3 000 €
<b>Total 3<sup>ème</sup> - 7<sup>ème</sup> arrondissements</b>			<b>11 500 €</b>	<b>3 500 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>3 000 €</b>
8 <sup>ème</sup> arrd	Coin coin Production 8 rue du Gazomètre 69003 Lyon	<p><b>Défilé 2020 de la Biennale de la Danse "L'Afrique du Futur" :</b> Ce projet est co-porté par la MJC Laënnec Mermoz et Coin Coin Production, compagnie antiquarks. Il concerne les quartiers du 8<sup>ème</sup> arrondissement et d'autres structures lyonnaises. Les chorégraphes sont Sigué Sayouba et Cie Antiquarks. dans le cadre d'Africa 2020, le Sénégal, le Burjina faso et la RD du Congo seront associés.</p>	<b>12 000 €</b>	3 500 €	5 000 €	3 500 €

Arrd(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2019	Contrat de Ville LC 46096	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des affaires culturelles) LC 89064	Ligne de crédit "autres manifestations culturelles" (Evènements et Animations) LC 43985
8 <sup>ème</sup> arrd	Théâtre du Grabuge MJC Laënnec Mermoz 21 rue Genton 69008 Lyon	<b>Classe départ 1 Lyon Métropole :</b> Dispositif permettant à une quinzaine de jeunes de 18 à 25 ans issus de QPV et en situation de décrochage professionnelle de bénéficier d'un parcours de formation artistique via des contrats de services civiques de 8 mois : processus de création partagée ; parcours culturel avec des institutions de la Charte de coopération culturelle (découverte des métiers...); implication dans les actions culturelles et citoyennes du 8 <sup>ème</sup> et de Gerland; spectacle final largement diffusé (subvention complémentaire).	11 000 €	8 500 €	2 500 €	
8 <sup>ème</sup> Etats-Unis	Musée Urbain Tony Garnier 4 rue des Serpollières 69008 Lyon	<b>"Tony Garnier, l'air du temps" :</b> Exposition réalisée dans le cadre du 150 <sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de l'architecte Tony Garnier qui sera présentée au Musée Urbain Tony Garnier du 28 septembre 2019 à décembre 2020.	3 000 €	3 000 €		
<b>Total 8<sup>ème</sup> arrondissement</b>			<b>26 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>7 500 €</b>	<b>3 500 €</b>
9 <sup>ème</sup> Duchère	Ciné Duchère 308 avenue Andreï Sakharov 69009 Lyon	<b>Cinéma de proximité, jeunes et tout public :</b> Lieu de rencontres, d'échanges et de réflexion par diverses actions : programmation de films généralistes et d'art et d'essai, activités avec les enfants et jeunes scolaires, participation à diverses manifestations cinématographiques (subvention complémentaire).	3 500 €	3 500 €		

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Montant proposé 2019	Contrat de Ville LC 46096	Fonds d'Intervention Culturel (Direction des affaires culturelles) LC 89064	Ligne de crédit "autres manifestations culturelles" (Evènements et Animations) LC 43985
9 <sup>ème</sup> Duchère	Université de Lyon 92 rue Pasteur 69361 Lyon Cedex 07	<p><b>Festival Pop'Sciences les 17 et 18 mai 2019 à la Duchère :</b>                      Science et enjeux de société, sur la thématique « C'était mieux avant ?! ». Diffusion des savoirs via des rencontres entre habitant-e-s et chercheur-euse-s (conférence, ateliers, quizz, expo, world café,...). Constitution durant l'année de binômes entre structures de la Duchère et acteurs de l'Université.                      Réduire les inégalités d'accès à la connaissance ;                      Informer sur l'accès aux métiers et aux formations de l'enseignement supérieur et de la recherche ;                      Valoriser les ressources du quartier en faisant participer les habitant-e-s à la construction des savoirs.</p>	4 000 €			4 000 €
<b>Total 9<sup>ème</sup> arrondissement</b>			7 500 €	3 500 €	0 €	4 000 €
<b>Totaux</b>			60 500 €	29 000 €	17 500 €	14 000 €

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la programmation culture politique de la ville s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2018 : 284 800 euros ;
- au titre de l'année 2019 : 347 500 euros (y compris la présente délibération).

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (structures pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement) ainsi que des conventions mixtes (Théâtre du Grabuge).

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2019/4763 du 20 mai 2019 ;

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu ladite convention mixte ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 60 500 euros, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- La convention mixte susvisée, établie avec l'association Le Théâtre du Grabuge, est approuvée.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- La dépense en résultant, soit 60 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours :
  - 56 500 euros sur la ligne de crédit 46096 - nature 6574 - fonction 520, après transfert de :
    - 27 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 41780 - nature 6574 - fonction 520,
    - 2 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 41781 – nature 6574 – fonction 520,
    - 17 500 euros à prélever sur la ligne de crédit 89064 - nature 6574 - fonction 30,
    - 10 000 euros à prélever sur la ligne de crédit 43985 - nature 6574 - fonction 024.

- 4 000 euros sur la ligne de crédit 41783, nature 65737, fonction 520 pour la subvention à l'Université de Lyon (établissement public).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Dominique DURAND